

## AVENANT N° 2 A LA CONVENTION ANNUELLE HAUTE PERFORMANCE 2019

Il est convenu entre :

**- le MINISTERE DES SPORTS**

Représenté par le directeur des sports, Gilles QUENEHERVE  
Désigné ci-après par le ministère

Et

**- la FEDERATION FRANÇAISE DE VOLLEY**

Représentée par son président, Monsieur Eric TANGUY  
Désignée ci-dessous par la fédération,  
N° SIRET : 78440612600044

### Article 1 :

La subvention prévue pour 2019 à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de 40 000 € pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Avenant - Programme de préparation Senior optimisation de la performance (AS/C) - Stage préparatoire TQO n°2: 40 000 €.

Le montant de la subvention versée à la fédération (hors Aides Personnalisées – Programme SIP) est porté à 1 143 000 €.

### Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

### Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le

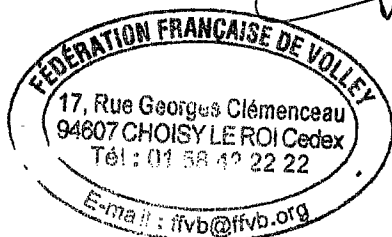
**24 SEP. 2019**

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE DE VOLLEY

LE DIRECTEUR DES SPORTS

Le directeur des sports

Gilles QUENEHERVE



VOISE LE ..... DANS CHORUS PAR LE  
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET  
COMPTABLE MINISTERIEL  
N° EJ .....

# Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06194	00020653441	39	EUR

Identifiant International de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1027	8061	9400	0205	5944	139
------	------	------	------	------	------	-----

CCM LA FAISANDERIE

BIC (Bank Identifier Code)  
CMCIFR2A

Domiciliation  
CCM LA FAISANDERIE  
66 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
94290 VILLENEUVE LE ROI  
Tél : 08-20-09-99-48

Titulaire du compte (Account Owner)  
FEDERATION FRANÇAISE DE VOLLEY  
BALL  
17 RUE GEORGES CLEMENCEAU  
94807 CHOISY LE ROI CEDEX

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

26